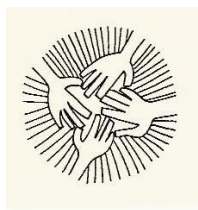


Ce document est aussi téléchargeable sur www.saint-servais-botassart.be
A l'onglet camp d'été/ fiche d'identité à renvoyer et renseignements utiles



ASBL VILLA SAINT-SERVAIS BOTASSART

Rue Saint-Gilles, 92 – 4000 LIEGE
tél. 0473.35.98.28 – fax. 04.222.15.69
n° compte : BE79 7765 9727 1133
mail : info@saint-servais-botassart.be
site : www.saint-servais-botassart.be

Liège, janvier/février 2018.

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer tous les renseignements utiles à la pleine réussite des séjours

que nous organisons :

- 1. Bot adventure : dim 1 juillet au dim 8 juillet 2018**
- 2. Petits Trappeurs : dim 8 juillet au dim 16 juillet 2018**
- 3. Botavat'Arts : dim 22 juillet au dim 29 juillet 2018**
- 4. Camp famille : dim 29 juillet au dim 5 août 2018**
- 5. Camp théâtre : dim 5 août au dim 12 août 2018**

☀ Responsable des camps : *Monsieur Damien Drion rue Louvrex 71/042 à 4000 Liège*
damien.drion@hotmail.com 0486/83.81.79

1. LES RESPONSABLES DES SEJOURS SUR PLACE.



Ce paragraphe fera l'objet d'une mise à jour durant le mois de mai 2018 et cette feuille vous sera envoyée avec les dernières précisions.

1. Bot Adventure :

- Coordinateur(trice) : *Monsieur Arnaud Flagothier*
- Chef(fe) de camp : *Yohan Ilacer Soubeyran places des déportés , 5 à 4000 Liège*
yohan.llacersoubeyran@gmail.com 0476/013.719.

Il peut être contacté pour toute précision particulière qui ne serait pas contenue dans la présente.

2. Petits Trappeurs :

- Coordinateur(trice) : *Monsieur Maurice DUPAS, rue de Liège, 1 à 4347 VOROUX*
mdupas@gmail.com
- Chef(fe) de camp : *Mademoiselle Aubeline Guillaume. Rue de Voroux, 6/A, 4340 FOOZ*
guillaumea24@gmail.com 0498 /243.475

Elle peut être contactée pour toute précision particulière qui ne serait pas contenue dans la présente.

3. Meet@Bot :

- Coordinateur(trice) :
- Chef(fe) de camp : *Mademoiselle Delphine Schvarcz, Rue de Bodegnée, 15 à 4470 Saint Georges*
black.dauphin@hotmail.fr 0496/20.06.

Elle peut être contactée pour toute précision particulière qui ne serait pas contenue à la présente et à ses annexes.

4. Camp des familles :

- Chef(fe) de camp : *Madame Audrey PIECZYNSKI, 0471/73.79.10*

Elle peut être contactée pour toute précision particulière qui ne serait pas contenue à la présente et à ses annexes.

Ce document est aussi téléchargeable sur www.saint-servais-botassart.be
A l'onglet camp d'été/ fiche d'identité à renvoyer et renseignements utiles

5. Camp théâtre :

- Chef(fe) de camp : Monsieur Patrick Coppens, Rue des Moines 12, 4357 Donceel
patcoppens@msn.com **0473/52.76.03**
- Coordinateur(trice): Monsieur Patrick Coppens idem

Il peut être contacté pour toute précision particulière qui ne serait pas contenue dans la présente.

2. PAYEMENTS DES CAMPS : au compte IBAN: BE79 7765 9727
1133 (BIC: GKCCBEBB) L'inscription définitive se fait par le paiement qui tient lieu de confirmation.

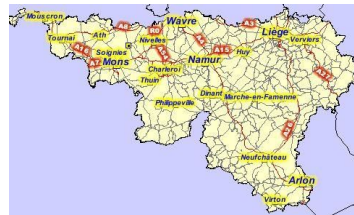
(Belfius banque agence Liege Opera, Rue Des Dominicains 2, 4000 Liège)

En communication : Le Nom de l'enfant et le camp choisi

3. ADRESSE DES SEJOURS: Villa Saint-Servais, rue de Neumoulin, 1 à 6833 UCIMONT – Tél. et fax : 061 46 67 64

-> +32(0)473.35.98.28

Comment arriver ?

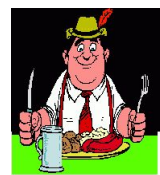


BOTASSART se trouve dans l'entité communale de BOUILLON.

Venant de BRUXELLES – NAMUR – CHARLEROI

Autoroute Bruxelles-Luxembourg (E411) sortie 25, prendre la nationale 89 (4 bandes) en direction de Bouillon, Sedan. Quitter la route à 4 bandes à la sortie de Menuchenet (plaques aériennes signalant notamment la direction de Beauraing). Au rond-point de Menuchenet, prendre (en face) la direction de Vresse/Semois, Rochehaut (N819) pendant un kilomètre, puis tourner à gauche vers UCIMONT, BOTASSART. Au carrefour d'Ucimont, continuer tout droit vers BOTASSART. La Villa Saint-Servais est l'ancienne école du village (première rue à droite après l'entrée du village).

Venant de LIEGE : prendre l'autoroute des Ardennes (E25), à l'échangeur de Neufchâteau prendre la direction de BRUXELLES et rejoindre l'E411 ; sortie 25 en direction de Bouillon et suivre les instructions ci-dessus.



8€

4. DEBUTS ET FINS DES SEJOURS à lire attentivement...!

a) Vous êtes invités à **conduire ou à venir rechercher** votre enfant à Botassart **à 12 heures**, les dimanches 1-8-15-22-30 juillet 5-12 août, et, **si vous le souhaitez**, à prendre le repas de midi, sur place avec nous et avec les enfants qui arrivent ou qui repartent (**dans ce cas, merci de préciser le nombre de repas souhaités, sans compter votre enfant, sur la « fiche d'identité –réservations »**).

NB : Pour les parents le repas est servi **pour 8€**.

NB : Pour les enfants, le repas fait partie du camp. **Le dimanche du retour, l'horaire et la procédure seront identiques.**

Ce document est aussi téléchargeable sur www.saint-servais-botassart.be
A l'onglet camp d'été/ fiche d'identité à renvoyer et renseignements utiles

b) Si vous ne prenez pas le repas, le dimanche du retour, votre enfant aura terminé le sien vers **13 heures, heure à laquelle nous vous invitons à le prendre en charge pour un retour à la maison.**

Afin de pouvoir commencer les activités du nouveau séjour à **14 heures 30**, merci de respecter ces horaires pour faciliter le bon déroulement du « **chassé-croisé.** »

c) Récapitulatif horaire :

** à **12h00** rendez-vous à Botassart pour les parents qui prennent le repas de midi en venant **conduire ou rechercher** un enfant.

** **entre 13h00 et 13h45** les parents qui ne prennent pas le repas de midi, **viennent prendre en charge** leurs enfants ayant terminé leur repas et qui quittent Botassart.

** à **14h30** tout le monde a quitté Botassart pour permettre au nouveau séjour de commencer



5.DOCUMENT(S) A NOUS RENVoyer

*A REMPLIR A l'encre **NOIRE** s'il vous plait !*

La fiche de renseignements (médicaux et autres) dûment complétée doit être renvoyée au secrétariat de l'asbl **VILLA SAINT-SERVAIS - Rue Saint Gilles, 92 à 4000 LIEGE**. Par la poste, c'est préférable (ou par mail) ou simplement déposés dans la boîte aux lettres du 92 de la Rue St Gilles

info@saint-servais-botassart.be

6.DOCUMENTS A PRENDRE IMPERATIVEMENT AVEC SOI AU CAMP

La carte **SIS** (mutuelle – sécurité sociale) si encore valable ou la carte d'identité électronique **eID**. Elle sera remise au chef de camp qui la restituera à la fin du séjour.

7.EQUIPEMENT

Pour passer un bon séjour, que prendre avec soi ?

1.- Quel équipement faut-il pour le logement ?

Il faut donc emporter :

***Un sac de couchage,**

***Un drap de lit housse**

*** Un oreiller !**

Le logement est organisé sous tentes équipées de planchers et de lits.



2.- Quel équipement faut-il de façon générale ?

- Linge de corps en quantité suffisante.
- Nécessaire de toilette : essuie-mains, gants de toilette, savon, brosse à dents, dentifrice.
- Pyjama et paire de pantoufles.

Ce document est aussi téléchargeable sur www.saint-servais-botassart.be
A l'onglet camp d'été/ fiche d'identité à renvoyer et renseignements utiles

- Une paire de grosses et bonnes chaussures de marche. Une paire de chaussures de rechange (baskets) ... il peut pleuvoir et les chaussures peuvent être trempées...
- Des espadrilles ou de vieilles chaussures de sport. Il s'agit de protéger les pieds des schistes de la Semois lors des jeux dans la rivière. Ces chaussures de protection sont donc destinées à être mises dans l'eau...
- Un bon anorak vaut mieux qu'une veste de marque, qui, humide, ne sèche qu'après plusieurs jours...
- Pulls bien chauds et sweat-shirts. Même en été, il peut faire froid, le soir !!!
- Des lunettes de soleil, de la crème solaire efficace.
- Une casquette.
- Un sac pour le linge sale.
- Equipement pour le sport et les jeux de plaine.
- Un maillot de bain et un bonnet. Des brassards gonflables si votre enfant ne sait pas nager. (L'accès à la piscine sera interdit à ceux qui ne disposent pas d'un maillot de bain et d'un bonnet. Les caleçons américains et autres bermudas y sont interdits).
- Jeux de table, livres,...
- Une raquette de ping-pong, éventuellement !
- Stylo à bille tant pour participer aux activités que pour écrire une lettre ou une carte postale à la famille et aux amis...

3.- Matériel à ne pas emporter :

- Smartphone et/ou tous les « appareils » qui amèneraient à s'isoler du groupe...tolérance d'utilisation à négocier avec le che(fe) de camp.
- Vêtements de marque (indésirables)
- Objets de valeur
- Appareil photo



4.- Argent de poche

Le prix inclut tout ce qui est nécessaire, il n'y a dès lors aucune nécessité d'emporter de l'argent de poche. Cependant, durant le séjour, votre enfant pourra acheter des cartes postales et timbres (au prix coûtant) pour donner de ses nouvelles.

Nous déclinons toute responsabilité quant à la perte ou le vol d'argent. Il en est de même de la perte ou du vol de tous objets de valeur.

Nous avons ainsi fait le tour de tous les détails indispensables à la pleine réussite du séjour. Restent le sourire et la bonne humeur dont il faut impérativement se munir.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression du dévouement de toute l'équipe de BOTASSART (Pour les Petits Trappeurs, l'équipe de JEUNESSE & SANTE qui organise ce séjour avec nous).

Maurice et Christine Dupas
Administrateurs délégués